

Le Bac général et technologique 2021

Le point sur ce qui est prévu pour réformer le Bac à ce jour...

! *Ces dispositions, notamment concernant les disciplines de spécialités et les enseignements facultatifs, peuvent encore faire l'objet de modifications.*

La voie générale : première et terminale

Les séries L/ES/S disparaissent et sont remplacées par :

- ⇒ **Des enseignements communs** comprenant 16h de cours en classe de 1^{ère} (Français 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 0h30, LV1 et LV2 4h30, EPS 2h, Enseignement Scientifique 2h) et 15h30 de cours en Terminale (Philosophie 4h, Histoire/Géo 3h, EMC 0h30, LV1 et LV2 4h, EPS 2h, Enseignement scientifique 2h).
- ⇒ **Des disciplines de spécialité**, 3 en 1^{ère} (4h par discipline) et 2 en Terminale (6h par discipline), à choisir parmi :
 - Arts
 - Histoire géographique, géopolitique et sciences politiques
 - Humanités, littérature et philosophie
 - Langues, littératures et cultures étrangères
 - Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
 - Mathématiques
 - Numérique et sciences informatiques
 - Physique chimie
 - Sciences de la vie et de la Terre
 - Sciences de l'ingénieur (enseignement complété de 2h de physique)
 - Sciences économiques et sociales
- ⇒ **Accompagnement au choix d'orientation, accompagnement personnalisé** selon les besoins des élèves et les modalités de l'accompagnement à l'orientation mises en place dans l'établissement
- ⇒ **Des enseignements facultatifs**. Un maximum en 1^{ère} et choix possible d'un 2nd en Terminale (3h par semaine) :
 - Arts, Littérature et Culture de l'Antiquité (LCA) Latin, LCA grec, EPS et LV3
 - Mathématiques expertes, Mathématiques complémentaires et Droit et grands enjeux du monde contemporain, ces 3 enseignements facultatifs ne pourront être choisis qu'en classe de terminale.

Les épreuves du Baccalauréat général 2021

Le Bac 2021 verra la diminution du nombre d'épreuves terminales et la prise en compte du contrôle continu pour valoriser le travail des lycéens durant les années de 1^{ère} et de terminale.

⇒ Le contrôle continu comptera pour 40% de la note finale :

- Des épreuves communes dans les disciplines étudiées par l'élève à partir de sujets d'une banque nationale de sujets, sur des copies anonymisées, corrigées par d'autres professeurs que ceux de l'élève, faisant l'objet d'une harmonisation (coefficient 30).
- Une prise en compte des bulletins (coefficient 10).

⇒ Les épreuves terminales compteront pour 60% de la note finale :

- En fin de 1^{ère}, épreuves anticipées de français (oral et écrit, coefficient 10).
- 4 épreuves durant l'année de Terminale :
 - Au retour des vacances de printemps, 2 épreuves portant sur les disciplines de spécialité choisies par le candidat (coefficient 16 pour chacune des épreuves), Ces notes seront intégrées dans Parcoursup.
 - En fin d'année scolaire, 2 épreuves communes à tous les candidats, la philosophie (coefficient 8 en voie générale, 4 en voie technologique) et un oral terminal préparé tout au long du cycle terminal (coefficient 10 en voie général, 14 en technologique).

A NOTER !

Le système actuel de mentions n'est pas modifié.
L'oral de rattrapage est maintenu.

Quels changements pour la 2nde à la rentrée 2018 ?

À la rentrée 2018, la classe de seconde ne connaît pas de changement organisationnel majeur mais de premières évolutions :

- Un **test numérique de positionnement en début d'année** pour permettre à chacun de savoir où il en est en français et en mathématiques
- Un **accompagnement personnalisé tout au long de l'année** concentré sur la maîtrise de l'expression écrite et orale
- Une **aide à l'orientation** pour accompagner vers la classe de première (54h annuelles)